



UN SYNDICAT UNIQUE DE L'EAU MAIS... DANS LE CADRE D'UNE REGIE DIRECTE

LKP CONSTATE que les élus et l'Etat envisagent enfin à mettre en œuvre une partie du protocole signé avec LKP le 04 Mars 2009 notamment l'article relatif à la rénovation des réseaux ainsi que celui concernant la création d'un syndicat unique de gestion par le regroupement de toutes les structures existantes.

MAIS LKP INVITE LES ELUS A NE PAS S'ARRETER EN CHEMIN ET A S'ENGAGER POUR UNE SOLUTION DEFINITIVE POUR LA GUADELOUPE ET LES GUADELOUPEENS EN CREAT UNE REGIE DIRECTE A L'ECHELLE DE LA GUADELOUPE.

LA SEULE MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE UNIQUE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE POUR LA GUADELOUPE NE RESOUT PAS LA PWOFITASYON SUR L'EAU

CAR, la seule mise en place d'une structure unique de production d'eau potable pour la Guadeloupe, confiée à l'Office de l'eau ne répond pas à la problématique de fond à savoir : Mettre fin à la pwofiatsyon sur l'eau.

- Pénurie, coupure, restriction, qualité douteuse et prix exorbitant.
- Réseau défaillant et disparition de plus de 50% de la ressource produite.
- Canalisations pourries ou en amiante ciment où eau potable et eaux usées se mélangent.
- Des prix différents du mètre cube en fonction de la localisation géographique et du syndicat gestionnaire.

Tout cela est la conséquence de la mainmise de trois multinationales (VEOLIA-Générales des eaux, BOUYGUES-CGSP et GELSENWASSER-Nantaise des Eaux) sur la production et la distribution de l'eau en Guadeloupe et du laxisme de nos élus. ANNOU ARETE EPI PWOFITASYON !

Régler le problème de la gestion de l'eau en Guadeloupe passe obligatoirement par la mise en place d'une régie directe à l'échelle de la Guadeloupe toute entière.

Le prix payé par l'utilisateur doit essentiellement servir à la production, au traitement, à l'entretien, à la maintenance des réseaux, à l'investissement, à la distribution, à la qualité et à la rémunération des travailleurs ; et non à l'enrichissement des actionnaires de VEOLIA, BOUYGUES et GELSENWASSER. LKP exige :

- La mise en régie directe de notre eau dans le cadre d'un établissement public de gestion, de production et de distribution de l'eau ;
- L'arrêt de toutes délégations de service public et autres prestations de service public ;
- Un audit indépendant sur le service de l'eau dans toutes les communes de Guadeloupe ;
- Le transfert des salariés des opérateurs privés vers les régies publiques ;
- La rénovation et le remplacement de l'ensemble des canalisations du réseau sans augmentation des impôts ni du prix de l'eau comme prévu dans le protocole de 2009....

GWADLOUP SÉ TAN NOU - GWADLOUPÉYEN DOUBOUT !